Yvan Verougstraete, Président de Renew Europe, membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE), Eurodéputé Belge
Alexandra Laval - Sciences po Aix GDSI

Eurodéputé belge-wallon, je suis Président du parti Renew Europe et je suis membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE). Président du parti belge Les Engagés depuis 2025, j'ai choisi depuis 2021 de **sortir de la bulle du privé pour m'engager dans celle européenne**. En effet, avant mon entrée au Parlement, j'ai été formé par de grands cabinets de conseil tel que McKinsey, je suis par la suite devenu entrepreneur et finalement chef d'entreprise (PDG de Medi-Market, groupe pharmaceutique et parapharmaceutique). En tant que **président de groupe parlementaire**, **président de parti national** et **citoyen européen**, **je défends une Europe souveraine, sociale et verte**.

I. Renew Europe, un parti qui place la protection des citoyens au centre de la transition climatique..

Le facteur humain est l'essence même de Renew Europe. Il se manifeste par la **pluralité des profils** de notre groupe parlementaire. Loin de valoriser une idée unique, facile ou molle, Renew rassemble des positions hétérogènes. Nous représentons le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche et la France, ainsi que des parcours radicalement différents dans les domaines de la sécurité civile, du monde pharmaceutique, de l'entrepreneuriat, des organisations non gouvernementales, du milieu associatif et, bien sûr, de la sphère politique professionnelle. Nos nations, aux mix énergétiques et aux traditions politiques distinctes, partagent un attachement à l'économie de marché, à l'innovation industrielle et au dialogue social. Cette diversité nourrit ainsi une approche pragmatique, en étant capable de concilier les réalités nationales avec des objectifs communs. La liberté est un pilier de notre organisation, qui reflète directement les valeurs d'un processus démocratique exemplaire. **Nous fonctionnons grâce au compromis et reflétons de fait, le miroir du consensus européen**.

Notre position centrale nous permet de réunir les sensibilités et de politiques diverses sans toutefois nous enfermer dans un carcan politique artificiel. Elle nous offre la capacité de dépasser des lignes partisanes traditionnelles pour construire des liens fondés sur des objectifs communs plutôt que sur des appartenances idéologiques. **Notre crédibilité se traduit concrètement par notre attractivité** : le PPE, S&D, Les Vert/ALE ont eux-mêmes pris l'initiative de notre rencontre autour de l'électrification. Renew est en effet appelé de tous horizons, preuve de la reconnaissance de notre expertise et de la confiance qui nous est accordée. Nous entretenons notamment des relations privilégiées avec le **Parti populaire européen**, que j'ai personnellement connu pendant plusieurs années. Mon départ de cette famille politique ne procède pas d'une rupture de valeurs, au contraire il constitue aujourd'hui une grande richesse, permettant lier au mieux nos compétences

La jeunesse du **groupe, fondé en 2019**, est un marqueur de modernité et de renouvellement politique pour le parlement. En étant encore récent dans le paysage européen, nous avons une liberté de positionnement et d'adaptation que des formations politiques plus anciennes nous envie. Nous portons un regard neuf sur des questions climatiques plus que jamais contemporaines. Elles mobilisent nos jeunes et conditionnent directement leurs futures conditions de vie. **Nous sommes fiers de constater que nos convictions sont en phase avec les préoccupations citoyennes**.

II... Qui est au service de la compétitivité, de la souveraineté et de la durabilité..

A. Une compétitivité verte au service de nos industries et de nos citoyens

Nous défendons d'abord une compétitivité verte qui constitue un levier majeur pour une compétitivité industrielle et qui est bien souvent délaissée dans les négociations parlementaires. **L'avenir de notre industrie européenne est une priorité pour Renew Europe**. Le premier pas se trouve dans l'électrification des infrastructures industrielles à long terme, négociées le 10 novembre 2026 entre le PPE, S&D, Les Vert/ALE et Renew Europe. Ce pas doit être accompagné d'une innovation soutenue et d'un développement des technologies

bas carbone. Ces mesures, nous en avons bien conscience sont exigeantes comme nous le rappellent nos confrères du PfE, de l'ECR et de l'ESN. Le risque d'une fuite carbone est connu, pour l'éviter, des objectifs européens clairs et concis sont nécessaires pour donner aux investisseurs une garantie. **C'est par la transparence que nous arriverons à capter des financements privés, à alimenter un modèle industriel durable**, et indépendant des crises politiques et naturelles actuelles.

Ces phénomènes récents tels que incendies, inondations, tempêtes, conflit russo-urkrainien, conflit autour du détroit d'Ormuz mettent en exergue la fragilité des réseaux de distribution et des interconnexions entre Etats. La résilience énergétique est indissociable de la protection des citoyens et des entreprises, c'est pourquoi cette transition climatique doit prendre en compte les réalités économiques et territoriales de chaque Etat membre. Pour anticiper ces risques, l'adaptation de nos infrastructures publiques et privées doit être conditionnée par la compétitivité verte, seul moyen de **rester concurrentiel sur le long terme**.

B. Le nucléaire comme composante du mix énergétique

Chez Renew Europe, il est essentiel d'aborder **une approche technologiquement neutre de la transition énergétique**, qui reconnaisse au nucléaire sa place dans le mix énergétique européen. Nos échanges internes font ressortir une conviction largement partagée, le nucléaire est l'outil principal de la décarbonatation, de la sécurité d'approvisionnement (interconnexion électrique de RTE), de la modération des prix de l'électricité. **L'indépendance de l'Union passe par un mix décarboné et diversifié**, qui associe renouvelables et nucléaires tout en préservant le droit de chaque Etat de choisir son mix (art 194 du TFUE). Chaque Etat doit disposer de sa liberté à définir ses propres sources et utilisations énergétiques en fonction de ses infrastructures, de ses ressources et de ses choix démocratique.

Cette liberté nationale ne doit toutefois pas faire obstacle à la coopération européenne, notamment en matière de R&D, de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Nous entendons les réserves exprimées par nos collègues de The Left, des Verts/ALE ainsi que par certains représentants allemands, italiens et autrichiens. Ces préoccupations, notamment environnementales et sanitaires, doivent être prises au sérieux et nous conduisent à défendre **un encadrement rigoureux de l'ensemble du cycle nucléaire**, du traitement et du recyclage des combustibles à la gestion des déchets à long terme. Enfin, nous rappelons que **la filière nucléaire civile représente également un enjeu industriel et social majeur** pour plusieurs États membres. En France, en Belgique, en Croatie etc. cette industrie constitue un vecteur de création d'emplois qualifiés, de compétences technologiques et de souveraineté industrielle. Il serait donc incohérent de prétendre construire une industrie européenne décarbonée tout en écartant l'une des technologies capables d'y contribuer.

C. Des financements privés et publics adaptés à nos exigences

Nous considérons que **chaque État membre doit être en mesure d'identifier précisément ses besoins d'investissement** et les ressources nécessaires à la réalisation de ses propres objectifs climatiques, toujours en restant cohérent avec un objectif global européen. À ce titre, nous approuvons la Commission faisant des PNEC, de véritables plans d'investissement. Ils doivent permettre de chiffrer les besoins financiers, d'évaluer les progrès accomplis et de corriger les écarts persistants entre les engagements annoncés et leur réalisation. La **simplification administrative** proposée pourrait être une réussite, à condition qu'elle ne se traduise pas par un affaiblissement des obligations nationales ni par une perte de transparence. L'Europe ne manque pas de diagnostic ni d'objectifs, mais doit désormais se donner les moyens de leur mise en œuvre, dans le but d'atteindre une gouvernance crédible et de garantir une transition économiquement soutenable.

III... En concrétisant ses recommandations par des objectifs contraignants, des moyens laissés aux Etats et un financement crédible.

Chez Renew Europe, nous défendons la place du nucléaire dans la transition énergétique européenne. Nous saluons à ce titre la reconnaissance accordée par la Commission à cette énergie, dont le rôle demeure particulièrement disputé au sein des institutions européennes. **Son intégration dans la proposition constitue une**

avancée importante que nous souhaitons préserver et consolider (Art 5.3, Art 7, Art 19) Le nucléaire représente un levier essentiel de décarbonation, de sécurité d'approvisionnement et de stabilité des prix de l'électricité. Nous souhaitons néanmoins que le règlement apporte une **distinction plus claire entre les énergies renouvelables et les autres sources d'énergie bas-carbone**, comme le nucléaire et l'hydrogène bas-carbone dans un souci de cohérence avec les dispositions existantes que sont les accords de Paris. Ceci faciliterait la catégorisation des investissements nécessaires au maintien en activité des infrastructures nucléaires, sans pour autant freiner le développement des énergies renouvelables. Des investissements supplémentaires dans le solaire, l'éolien, l'hydraulique et la géothermie doivent également permettre aux États membres de **diversifier progressivement et de manière volontaire leur mix énergétique**, y compris ceux qui y sont historiquement dépendants du nucléaire. Cette complémentarité garantit une transition progressive, sans rupture brutale pour les industries et les citoyens. Enfin, nous demandons que **les investissements dans les infrastructures énergétiques soient accompagnés de mesures sécuritaires supplémentaires**. Nous pensons notamment aux risques cybernétiques, mais aussi aux menaces physiques tels que des sabotages de postes électriques, dégradation de canalisations et d'oléoducs, ou encore vol de câbles en cuivre et de batteries. La sécurisation des infrastructures constitue une condition indispensable à la continuité de l'approvisionnement énergétique européen.

Nous souhaitons que **la transition énergétique repose davantage sur des objectifs sociaux**, en tenant compte de la diversité des populations européennes et de leurs vulnérabilités économiques et territoriales. Différents facteurs peuvent fragiliser le quotidien des individus, mais la production des entreprises, tels que la hausse du coût de l'énergie, l'inflation des prix des carburants et les conséquences des crises politiques internationales. Il est également primordial que le dispositif prenne en les conséquences des fluctuations brutales des prix de l'énergie, en prévoyant des mécanismes d'accompagnement adaptés aux situations de crise. **Nous attendons de la Commission, des caractéristiques concrètes de ce qui est une situation de crise énergétique**. Ceci permettrait le renforcement de la participation citoyenne à travers un dialogue régulier entre les institutions, les collectivités, les entreprises et la société civile. La confiance dans les politiques européennes dépend directement de leur compréhension, afin de garantir leur application concrète par les citoyens (Art 12. 4)

Nous défendons ainsi des **objectifs climatiques ambitieux, mais surtout vérifiables et effectivement appliqués**. Nous soutenons à ce titre les objectifs européens de réduction nette des émissions de GES de 55 % à l'horizon 2030 et de 90 % à l'horizon 2040, ainsi que l'objectif de neutralité climatique en 2050. Ces engagements ne seraient que des promesses s'ils reposent uniquement sur des contributions nationales volontaires. Nous souhaitons donc que les contributions des États membres soient contraignantes, avec une flexibilité encadrée. Les retards liés à des difficultés de raccordement au réseau, à des contraintes techniques ou à des crises exceptionnelles ne doivent pas être assimilés automatiquement à un défaut de volonté politique. Nous souhaitons donc que les articles 16 et 17 prévoient une prise en compte explicite de ces circonstances, avec des possibilités de justification et d'adaptation des trajectoires, sans remettre en cause les objectifs collectifs. Il s'agit de privilégier l'accompagnement et la correction des retards plutôt qu'une pénalisation automatique des États membres. **Préservons l'autonomie, la souveraineté de nos nations tout en garantissant nos ambitions communes.**

Triangle institutionnel dans le processu décisionnel en cours

Les négociations de l'appareil institutionnel sont conditionnées par les facteurs contextuels que sont la guerre russo-ukrainienne qui accentue les divergences diplomatiques et renforce les préoccupations liées à la sécurité et à l'indépendance énergétiques. La hausse des prix du carburant et de l'électricité touche inégalement les populations selon leur pouvoir d'achat et la dépendance énergétique de leur pays, en comparant par exemple la Norvège par rapport à la Hongrie. A plus long terme, un autre facteur doit être pris en compte dans nos discussions, en particulier sur un sujet comme les énergies désormais indissociable des enjeux climatiques. Aujourd'hui, ils restent parfois marginalisés face aux priorités économiques, sociales et technologiques.

La Commission européenne dispose du droit d'initiative législative, qui prend la forme d'un compromis pour être soumis auprès du Parlement et du Conseil. Elle a concilié les intérêts nationaux et sectoriels : ambitions

climatiques, objectifs chiffrés de développement des renouvelables et reconnaissance du nucléaire comme source d'énergie bas-carbone, afin d'éviter des modifications majeures de ses textes.

Le Conseil représente les gouvernements des Etats membres, dont les intérêts divergent selon leurs ressources énergétiques et leurs choix industriels. Principalement, nous pouvons observer d'un côté les AMI Énergies renouvelables, de l'autre l'Alliance du nucléaire, d'autant que les décisions sont généralement prises à la majorité qualifiée, plutôt qu'à l'unanimité.

Au Parlement, qui porte la voix des citoyens européens, les alliances suivent surtout l'échiquier traditionnel : une droite (PfE, ECR, ESN, avec le PPE), une gauche (S&D, Verts/ALE, The Left) et un centre élargi (PPE, Renew, S&D, Verts). Chaque camp a pourtant une marge limitée. D'un côté, se trouvent les défenseurs de la souveraineté et du nucléaire et de l'autre, les partisans d'objectifs contraignants, d'une gouvernance européenne forte et de sanctions. Entre ces deux pôles, Renew défend, des objectifs contraignants avec une large autonomie des États et un accompagnement. La majorité se trouve du côté du PPE, qui semble être indispensable à chaque vote puisqu'il choisit de pencher à droite ou au centre. Il partage l'essentiel de la proposition de la Commission (indépendance énergétique, compétitivité, simplification), mais résiste aux étapes contraignantes et aux contributions financières. Tous s'accordent sur un point: l'indépendance et la souveraineté énergétiques de l'Europe. C'est ce terrain commun que nous, Renew, voulons transformer en majorité.